



Utiliser le nom "paysagiste" sans diplome

Par **alexyste**, le **02/11/2008 à 22:16**

Bonjour,
Voilà mon mari est artisan en espace verts.
Nous voulons changer notre logo et avant d'imprimer les nouveaux documents et de faire changer la déco des camions, je voulais savoir si nous pouvions utiliser le nom PAYSAGISTE sans que mon mari n'ai de diplôme de paysagiste. Bon il a des diplômes dans la profession mais pas celui là.
Merci.

Par **alexyste**, le **03/11/2008 à 22:34**

Merci de votre réponse, mais j'ai lu a plusieurs reprise que le terme paysagiste n'était pas protégé comme par exemple celui d'architecte. Avez vous des informations précises, merci

Par **Marion2**, le **03/11/2008 à 22:35**

Je vais me renseigner et je vous tiens au courant.
Cordialement

Par **Jurigaby**, le **03/11/2008 à 22:38**

Bonjour.
Pas de soucis pour l'utilisation du terme paysagiste. Ce n'est pas une profession réglementée, contrairement aux architectes.

Par **Marion2**, le **03/11/2008 à 22:39**

Merci Jurigaby

Par **Jurigaby**, le **03/11/2008 à 22:42**

Tout le plaisir est pour moi Laure :)

Par **alexyste**, le **04/11/2008 à 23:13**

Merci pour vos réponse, demain je lance la commande pour la déco des camions et change le logo.